

**RBC Funds (Lux)**  
*Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois*  
14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg B.148.411  
(le « **Fonds** »)

**À l'attention des actionnaires de**  
RBC Funds (Lux) – Asia ex-Japan Equity Fund  
RBC Funds (Lux) – Emerging Markets Equity Focus Fund  
RBC Funds (Lux) – Emerging Markets Equity Fund  
RBC Funds (Lux) – Emerging Markets ex-China Equity Fund  
RBC Funds (Lux) – Emerging Markets Small Cap Equity Fund  
RBC Funds (Lux) – Emerging Markets Value Equity Fund  
(les « **Compartiments** »)

Cher actionnaire,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») souhaite vous informer d'une modification apportée à la politique en matière de valeur nette d'inventaire (« **VNI** ») pour les titres indiens détenus par les Compartiments. À compter du 26 octobre 2021, et une fois par mois ou plus à l'avenir, les Compartiments comptabiliseront la taxe indienne sur les plus-values de capital (« **ICGT** ») latente sur les positions en titres indiens. Les Compartiments avaient précédemment pour politique de comptabiliser l'ICGT uniquement lorsque l'ICGT latente atteignait un seuil *de minimis* de l'actif sous gestion d'un Compartiment.

\*        \*  
\*        \*

La modification ci-dessus prend effet à compter du 26 octobre 2021.

Les termes commençant par une majuscule utilisés dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans le Prospectus, à moins que le contexte ne l'exige autrement.

Les informations clés pour l'investisseur (en français), le prospectus, les statuts et les rapports annuels et semestriels (en anglais) sont disponibles gratuitement auprès de l'intermédiaire chargé du service financier, RBC Investors Services Belgium, 37 Boulevard Du Roi Albert II, B-1030 Schaerbeek (Bruxelles), Belgique, téléphone +32 2 222 52 42.

Si vous avez des questions concernant ce qui précède, veuillez contacter le Fonds à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Veuillez agréer, cher Actionnaire, l'assurance de nos salutations les meilleures.

**Le Conseil d'administration**

Luxembourg, le 5 novembre 2021

Le Conseil d'administration